

La formation professionnelle fait des carrières

La comparaison de tous les niveaux de formation montre que les diplômes de la formation professionnelle supérieure sont les plus recherchés sur le marché de l'emploi, davantage que les diplômes universitaires. C'est ce que prouve un travail de recherche effectué par la Haute école fédérale HEFP sur mandat du SECO. Par ailleurs, les diplômés et diplômées des hautes écoles ayant accompli un apprentissage professionnel au préalable sont plus rapidement ancrés dans le métier après les études et accèdent plus rapidement à des fonctions dirigeantes. Ces résultats surprennent et s'écartent de l'opinion courante sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Pour les parents, le corps enseignant, l'orientation professionnelle et les jeunes, ils sont fondamentaux pour le choix des parcours de formation.



Rudolf H. Strahm

Rudolf H. Strahm (Dr h.c.) était conseiller national et surveillant des prix. Dans sa fonction de conseiller national, il a accompagné les réformes de la formation professionnelle et des hautes écoles spécialisées, notamment en tant que président du groupe parlementaire pour la formation professionnelle. Il est aujourd'hui membre de la table ronde de la HEFP.

La question de l'employabilité des filières de formation et des diplômés est sans doute la plus importante dans la politique de la formation professionnelle. Elle reflète ce que les parents, les enseignants et enseignantes, les conseillers et conseillères en orientation et les spécialistes du marché de travail ont besoin de savoir. Quel type de formation professionnelle prépare bien les clients et clientes à conseiller au marché de l'emploi ? Et quel succès promet-il pour la carrière professionnelle ?

Une étude de la HEFP répond à ces questions non seulement à travers un sondage momentané, mais au moyen d'une analyse au long cours (de 1999 à 2019). Il s'agit de l'étude de 74 pages sur le marché du travail de Manuel Aeppli, Andreas Kuhn et Jürg Schwenk (2021) : « La valeur des formations sur le marché du travail suisse ». Elle se penche sur l'employabilité à l'issue des différentes filières de formation formelle en Suisse avec une qualité et une profondeur rarement atteintes par la production habituelle de résultats de recherche d'une « Leading House ». L'étude a été publiée pratiquement à l'écart du public, mais mérite d'être considérée comme pertinente et digne d'être lue et diffusée. Il est remarquable que l'initiative pour cette étude soit partie de la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage. La question est ainsi issue de la pratique de l'insertion dans le marché du travail.

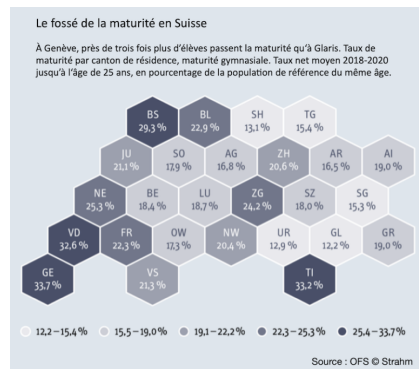
Nous esquissons tout d'abord ci-après les principaux chiffres sur les tendances à long terme dans le domaine de la formation de 1999 à 2019, et résumons ensuite les résultats de l'analyse d'employabilité des différentes certifications de formation dans l'étude de la HEFP. Nous faisons enfin référence aux études longitudinales effectuées par l'Office fédéral de la statistique auprès de diplômés et diplômées des hautes écoles.

Extension massive de la formation tertiaire – un aperçu des tendances

De 1999 à 2019, la part des diplômés de hautes écoles (niveau tertiaire A avec les universités, les hautes écoles pédagogiques [HEP], les hautes écoles spécialisées [HES]) a pratiquement triplé parmi les personnes de 20 à 65 ans résidant en Suisse, passant de 9,7 à 28,6 %, tandis que la part des personnes ayant accompli une formation professionnelle supérieure (tertiaire B [ES]) est passée de 12,1 à 14,1 %. Actuellement, environ 43 % de la population active en Suisse disposent déjà d'une formation tertiaire.

La part des personnes sans formation post-obligatoire (« personnes non qualifiées ») a diminué entre 1999 et 2019 de 17 à 11 %. Parmi les personnes nées en Suisse (suisse ou étrangères), 5 % seulement de la population active sont encore sans qualification aujourd'hui. (La statistique saisit toujours le niveau de formation le plus élevé atteint par la population résidente active de 20 à 65 ans.)

Grâce à la maturité professionnelle, nous avons aujourd'hui, à côté des 20 % titulaires d'une maturité gymnasiale, 16 % de personnes avec maturité professionnelle, plus 3 % avec maturité spécialisée. On constate ici de grands écarts entre les différentes parties du pays et les cantons. Du lac de Constance au lac Léman, la fréquence des apprentissages et donc des maturités professionnelles diminue, et celle des maturités gymnasiales augmente. Dans les cantons de Suisse romande, l'apprentissage souffre d'une stigmatisation sociale, avec un prestige social qui se dégrade.



On remarque pour la période de 1999 à 2019 une augmentation de la participation des femmes au marché du travail, ainsi que leur augmentation disproportionnée dans les universités et les HEP. Les écoles supérieures du secteur de la santé également enregistrent un afflux féminin accru.

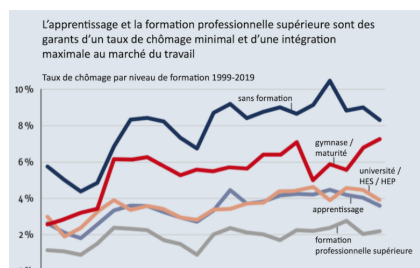
Tel est le résumé succinct des tendances.

Employabilité à l'issue de la formation : les indicateurs

Avant de présenter l'employabilité de façon chiffrée, voici une indication méthodologique à propos des indicateurs usuels. Nous considérons le taux de chômage et le taux d'emploi des diplômées et diplômés comme les indicateurs d'employabilité les plus courants et les plus faciles à saisir statistiquement. Ils sont relevés trimestriellement par l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'OFST au moyen d'un sondage direct auprès de cohortes en continu de la population. La définition méthodologique s'appuie sur les normes du BIT. (Le taux d'emploi selon la définition du BIT présente toutefois l'inconvénient que toute personne travaillant ne serait-ce qu'une seule heure rémunérée par semaine est considérée comme « en emploi ». Jadis, le seuil statistique applicable en Suisse était de six heures par semaine.)

D'autres indicateurs de l'employabilité découlent des enquêtes sur le taux d'emplois fixes après les études et le taux de personnes assumant une fonction de cadre après l'acquisition du diplôme. Nous les présenterons ci-après de manière résumée. Les nouveaux résultats relevés récemment sur l'inadéquation entre la formation et l'activité professionnelle des personnes ayant accompli une formation tertiaire renseignent également sur la question de savoir si le diplôme a débouché sur un emploi adéquat, c'est-à-dire conforme au niveau des études.

Chômage : résultats de l'étude de la HEFP



L'étude a été publiée pratiquement à l'écart du public, mais mérite d'être considérée comme pertinente et digne d'être lue et diffusée.

Actuellement, environ 43 % de la population active en Suisse disposent déjà d'une formation tertiaire.



Diagramme 1 : taux de chômage selon le niveau de formation, 1999-2019

Un résultat important de l'étude de la HEFP est l'analyse au long cours des taux de chômage ventilés par niveau de formation acquis, de 1999 à 2019. (Diagramme 1)[4] Le diagramme illustre sur deux décennies le taux de chômage relevé annuellement dans la population active totale, en fonction du niveau de formation le plus élevé acquis par cette cohorte.

On constate avec surprise que les personnes les mieux placées, qui présentent le taux de chômage le plus faible, sont celles qui ont accompli une formation professionnelle supérieure – donc des personnes qui ont poursuivi après un apprentissage leur formation dans une école supérieure (à ne pas confondre avec une haute école spécialisée), et passé un examen professionnel fédéral ou un examen professionnel supérieur.

Les personnes sans formation post-obligatoire (« non qualifiées ») présentent toujours, quelle que soit la situation conjoncturelle, le taux de chômage le plus élevé. Il est 2 à 2,5 fois plus élevé que pour les personnes ayant accompli un apprentissage. On peut en déduire ce qui ressort également d'innombrables études sur la pauvreté : les personnes non qualifiées ont un risque deux à trois fois plus élevé de se retrouver au chômage que les personnes ayant accompli un apprentissage.

Les personnes ayant suivi une formation générale (Degré secondaire II A : maturité gymnasiale ou maturité spécialisée) également sont en mauvaise position sur le marché du travail si elles n'accomplissent pas de formation formelle après l'acquisition de la maturité.

Contrairement aux idées reçues sur la pénurie de personnes à formation académique, les personnes actives titulaires d'un diplôme tertiaire A (université, haute école spécialisée, haute école pédagogique) ne sont pas mieux placées que celles qui ont accompli un apprentissage. L'analyse détaillée fait toutefois ressortir une exception : si les diplômés ou diplômées ont accompli un apprentissage avant leurs études supérieures, ils arrivent en position de tête tout comme les titulaires d'un diplôme de formation professionnelle supérieure (FPS). Dans les diagrammes 1 et 2, dans un souci de lisibilité, nous avons regroupé en une même courbe les données des universités, des HES et des HEP. Dans le texte original de l'étude de la HEFP, ces données sont également différenciées par niveaux préliminaires.[5]

Taux d'emploi : résultats de l'étude de la HEFP

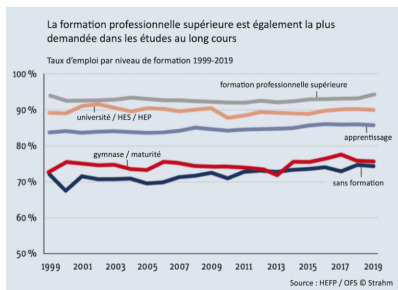


Diagramme 2 : taux d'emploi selon le niveau de formation, 1999-2019

Le diagramme 2 confirme, en quelque sorte comme revers de la même médaille, le constat du diagramme 1 : les personnes actives avec un diplôme de formation professionnelle supérieure présentent, sur l'ensemble de la période sous revue, le taux d'emploi le plus élevé avec 93 à 95 % (le taux d'emploi est la part du groupe de la population avec le niveau de formation le plus élevé correspondant qui est intégrée au marché du travail avec au moins une heure de travail rémunéré par semaine.)

Les personnes ayant accompli une FPS sont considérées comme les diplômés et diplômées les plus recherchés sur le marché du travail. Leur employabilité est supérieure à celle des diplômés et diplômées du tertiaire A, et également nettement plus élevée que celle des personnes avec un apprentissage CFC.[6] Toutefois, une exception se confirme ici encore : qui a accompli un apprentissage avant les études se situe, tout comme les diplômés et diplômées FPS, dans le peloton de tête.

Ce bilan reflète bien entendu des valeurs moyennes, et ne différencie pas en fonction des branches et de la structure économique. Les idées sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, où le débat politique se concentre de manière assez injustifiée sur les diplômes académiques, ont besoin d'être corrigées. Nous n'avons pas une pénurie générale de diplômés et diplômées universitaires, mais une pénurie de personnel qualifié dans le domaine de la médecine et de la santé (médecins, personnel d'assistance en soins et santé communautaire) ainsi que dans les métiers MINT (informatique et ingénierie à tous les niveaux, techniciens et techniciennes). Les indicateurs d'employabilité montrent également, dans la mesure où l'on dispose de jeux de données différenciés, les différences correspondantes entre les métiers mentionnés avec pénurie de personnel qualifié et d'autres diplômes universitaires, par exemple dans le domaine des sciences humaines et sociales ou des arts.[7]

Les personnes ayant accompli une FPS sont considérées comme les diplômés et diplômées les plus recherchés sur le marché du travail.

Carrière professionnelle après une formation tertiaire : résultats des études longitudinales de l'OFS

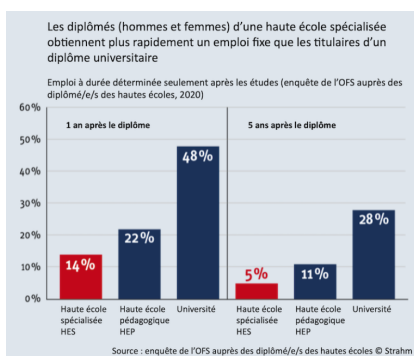


Diagramme 3 : absence d'emploi fixe 1 an et 5 ans après acquisition d'un diplôme tertiaire

Les enquêtes effectuées par l'OFS auprès des diplômées et diplômés fournissent un aperçu différencié en fonction des diplômes acquis à l'université (master), à la haute école pédagogique HEP (bachelor) ou à la haute école spécialisée HES (bachelor) (Diagramme 3).

Un an après la fin des études, la moitié des titulaires d'un diplôme universitaire de master (48 %) n'ont qu'un emploi à durée déterminée. Il peut s'agir de stages, de postes d'assistant ou d'assistante ou d'autres emplois temporaires. Parmi les personnes avec diplôme d'une HEP (en règle générale des enseignants et enseignantes), 22 % n'ont qu'un emploi temporaire, et parmi les personnes diplômées d'une HES, ce chiffre est de 14 %.[8]

Cinq ans après la fin des études encore, plus d'un quart des titulaires d'un master universitaire (28 %) n'ont qu'un emploi à durée déterminée, avec de grandes différences d'une discipline à l'autre. En médecine, le contrat à durée déterminée comme médecin-assistant est souvent d'usage, même s'il y a une très forte demande dans ce métier en manque de personnel. Face à cela, le taux élevé d'emplois uniquement temporaires après les études en sciences humaines, sociales et naturelles représente souvent une tragédie personnelle (on parle aussi de la « génération précaire »).

En moyenne statistique, les diplômées et diplômés de hautes écoles spécialisées (diplôme de bachelor) sont plus rapidement ancrés dans le marché du travail avec des emplois fixes. Ceci s'explique par le fait que l'apprentissage précédant les études à la HES apporte une contribution déterminante à l'aptitude à s'engager dans la pratique professionnelle.

L'accès tardif ou retardé à un emploi fixe peut – mis à part les cas particuliers de certaines branches – être interprété comme une indication que le diplôme universitaire est peu orienté vers le marché du travail. De telles considérations doivent jouer un rôle d'ans l'orientation professionnelle et de carrière.

Cinq ans après la fin des études encore, plus d'un quart des titulaires d'un master universitaire (28 %) n'ont qu'un emploi à durée déterminée, avec de grandes différences d'une discipline à l'autre.

Les diplômés (hommes et femmes) d'une haute école spécialisée occupent plus souvent un poste de cadre que les titulaires d'un diplôme universitaire

Emploi en fonction dirigeante (enquête de l'OFS auprès des diplômé/e/s des hautes écoles © Strahm)

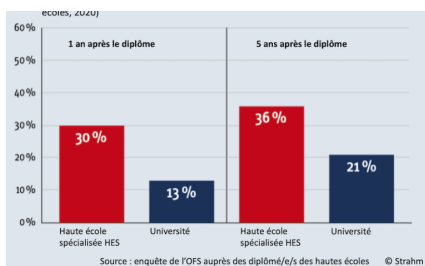


Diagramme 4 : personnes avec diplôme d'une haute école en fonction dirigeante 1 an et 5 ans après les études

Par ailleurs, les diplômés et diplômées des hautes écoles spécialisées ont accédé plus rapidement que les personnes titulaires d'un master universitaire, au bout d'un an ou de cinq ans respectivement, à des fonctions dirigeantes dans l'entreprise. Cinq ans après le diplôme, 36 % en moyenne des diplômés et diplômées HES occupent un poste de cadre, contre 21 % seulement des titulaires d'un master universitaire^[9] (diagramme 4).

Ces options de carrière également doivent être prises en considération pour l'orientation de carrière. L'habilitation plus rapide à une fonction dirigeante (comme chef ou cheffe d'équipe, cadre moyen ou spécialiste aux fonctions de gestion) s'explique par le fait que la combinaison de compétences pratiques issues de l'apprentissage (aptitudes) et de connaissances professionnelles plus élevées (savoir qualifié) est demandée sur le marché du travail.

Les deux indicateurs de l'enquête auprès des diplômés et diplômées des hautes écoles – le délai jusqu'à l'obtention d'un emploi fixe et la durée d'accès à une fonction d'encadrement – confirment en tendance le tableau dressé par l'étude de la HEFP à propos de l'employabilité comme tendance à long terme.

Relevés d'adéquation : un nouveau champ d'indicateurs

Un nouveau champ encore peu exploité de l'analyse statistique de l'employabilité est le relevé de l'adéquation ou inadéquation des emplois, effectué par l'OFS auprès des diplômés et diplômées au niveau tertiaire environ un an après la fin des études. Nous nous contentons ici d'une indication méthodologique et de quelques chiffres exemplaires.

L'OFS définit l'indicateur comme suit : « Il y a inadéquation lorsqu'un diplôme de degré tertiaire n'est pas exigé pour l'activité rémunérée et que cette dernière ne correspond pas aux qualifications professionnelles acquises durant la formation. »^[10]

Les formations tertiaires dans les domaines professionnels « Éducation » (enseignants et enseignantes), « Ingénierie, industries de transformation et construction » ou « Santé et protection sociale » présentent un risque d'inadéquation inférieur à la moyenne : ainsi, l'inadéquation est de 1,0 % en médecine, de 1,8 % pour les professions infirmières, de 1,2 % pour les professions enseignantes et de 3,2 % pour les métiers de l'informatique (université). Ce sont là des indications que la formation tertiaire correspondante est conforme aux besoins du marché du travail.

En revanche, pour les titulaires d'un diplôme dans des disciplines telles que « Lettres et arts » ou « Sciences sociales, journalisme et information », on relève des taux importants d'emplois moins adéquats. Les taux d'inadéquation sont de 24,4 % pour les arts (HES), de 15,8 % pour les lettres (université) ou de 14,9 % dans le domaine des sciences sociales et du journalisme. Il faut en conclure que dans ces domaines, les institutions correspondantes de la formation tertiaire laissent entrer dans la vie professionnelle (en trop grand nombre ?) des diplômées et diplômés qui ne peuvent pas être employés de façon adéquate par le marché du travail.

Le débat sur l'adéquation recèle pour la politique et l'autonomie des hautes écoles des questions brûlantes en matière de politique éducative.

Conclusions : utilité des études sur l'employabilité

Les résultats sur l'employabilité regroupés ici, tels que présentés par l'équipe de recherche de la HEFP dans une étude au long cours sur deux dizaines d'années et par l'OFS dans une analyse longitudinale, ont une utilité pratique dans la politique de la formation. Nous reconnaissons à ces résultats une triple valeur d'éclaircissement :

1. Ils apportent d'une manière générale des éléments de clarification et de rectification dans le **débat politique sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée**, parce qu'ils font ressortir où, dans quelles catégories de formations et de diplômés il y a effectivement un besoin élevé. C'est précisément pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure, qui sont les plus ignorés et méconnus, que le besoin quantitatif est le plus élevé sur le marché du travail. Nous pensons que ce besoin est le plus poussé dans les PME, qui constituent plus de 99 % des entreprises.
2. Les résultats sont un élément important du conseil dans le cadre de l'**orientation professionnelle, universitaire et de carrière**. Les parents et les jeunes veulent savoir comment et où « on peut faire carrière », ou comment et où « on peut trouver un emploi bien payé ». L'idée dominante selon laquelle le parcours de carrière à travers le gymnase et l'université est la voie royale est corrigée par ces indicateurs. De par leur origine, les parents et les jeunes issus de la migration notamment ne connaissent souvent pas bien le système perméable suisse et insistent sur une carrière universitaire. Les indicateurs d'employabilité peuvent ici être utiles et contribuer à une évaluation plus réaliste.
3. Le positionnement statistique élevé des diplômés de la formation professionnelle supérieure (écoles supérieures, examens professionnels fédéraux et examens professionnels supérieurs) sur le marché du travail peut également contribuer à accélérer la **revalorisation des diplômes FPS en ce qui concerne l'équivalence des titres**, dont la nécessité s'affirme depuis longtemps déjà. En Allemagne et en Autriche, on a introduit et protégé pour les diplômés FPS le titre de « Bachelor Professional ». Chez nous, il existe pour les diplômés de formation professionnelle supérieure plus de 400 désignations de spécialité, mais aucun titre général qui – à la manière des paires de titres CFC/AFP ou bachelor/master/doctorat – posséderait une fonction de réputation dans l'opinion publique.

La poursuite et l'approfondissement d'études sur l'employabilité, différenciées par branches, filières d'études et types de diplômes, sont utiles pour la planification de la formation, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière et le prestige attribué aux parcours de formation. Il faut leur accorder une priorité élevée.

[1] HEFP, Manuel Aepli, Andreas Kuhn, Jürg Schweri (2021) : **La valeur des formations sur le marché du travail**

suisse (https://www.seco.admin.ch/seco/de/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsmarkt/Informationen_Arbeitsmarktforschung/wert_ausbildungen_schweizer_arb)

Principes de base de la politique économique n° 31. Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne 2021. Résumé : **Une formation professionnelle est toujours payante** (<https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2021/10/une-formation-professionnelle-est-toujours-payante/>). Dans : La vie économique n° 12/2021.

Présenté par Hansueli Schöchli : **Die Berufslehre bietet mindestens so gute Chancen wie das**

Gymnasium (<https://www.nzz.ch/wirtschaft/die-berufslehre-bietet-gleiche-aussichten-wie-das-gymnasium-ld.1655242>). Dans : NZZ du 16/11/2021, p.21

[2] HEFP (2021) p. 10

[3] HEFP (2021) p.12

[4] Les graphiques reproduits ici sont des répliques des graphiques informatiques de l'étude de la HEFP. Ils ont été créés spécialement pour l'auteur pour l'ouvrage « Karriere mit Berufsbildung » (hep verlag), à paraître en automne 2022.

[5] HEFP (2021) page 69, fig..B 6 et page 28 (détails)

[6] HEFP (2021) page 69, fig.B 6 et page 26 (détails)

[7] OFS (2020) De la haute école à la vie active. Résultats des enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles suisses en 2014 et en 2018. Pages 21s

[8] Ibid. Page 26

[9] Ibid. Pages 23-24

[10] OFS (2022) Inadéquation entre la formation et l'emploi. Personnes diplômées du degré tertiaire en 2018. Pages 5 et 25s.

Ouvrages de l'auteur sur la formation professionnelle

- Warum wir so reich sind. Berne, hep Verlag 2008/2010
- Die Akademisierungsfalle. Warum nicht alle an die Uni müssen. Berne, hep Verlag 2014
- En cours de préparation : Karriere mit Berufsbildung. Warum der Arbeitsmarkt Fachkräfte mit Berufslehre am meisten begehrt. Berne, hep verlag, conjointement avec Andrea Eller et Jörg Wombacher. Les diagrammes dans cet article sont un extrait avant publication de cet ouvrage.

Citation

Rudolf H. Strahm, 2022: La formation professionnelle fait des carrières: Voies de formation et employabilité – nouveaux résultats de recherche. Transfert, Formation

professionnelle dans la recherche et la pratique (2/2022), SRFP, Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle.



(<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>)